

LA CROIX-BLEUE ROMANDE

La Croix-Bleue a été fondée en 1877 et poursuit sa mission aujourd'hui, au travers de trois axes : la prévention, le conseil et l'accompagnement. Organisation à but non lucratif, la Croix-Bleue romande vient en aide à celles et ceux qui sont touchés par une problématique liée à l'alcool ainsi qu'à leurs proches et propose un soutien dans la discrétion et l'amitié.

INSCRIPTION ET FACTURATION

L'inscription se fait, au plus tard, le vendredi 14 juin au moyen du bulletin, ci-joint, retourné dûment rempli par courrier ou par mail aux adresses ci-dessous. Les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Après réception, nous vous confirmerons avoir bien reçu votre inscription. Suivra, un courrier contenant tous les documents utiles ainsi que la facture, dont le montant est à payer avant le début du séjour.

Organisation et renseignements:

Sophie Calcagno > 076 586 18 83

David Leuba > 079 416 01 23

Déborah Monnet > 079 305 36 64

Croix-Bleue romande
Section vaudoise

Av. de la Gare 31
1022 Chavannes

Tél : 021:633 44 32
info-vd@croix-bleue.ch
www.croix-bleue.ch



Séjour d'été 2024

accompagner



SÉJOUR D'ÉTÉ EN ALSACE

DU SAMEDI 29 JUIN AU SAMEDI 6 JUILLET 2024

PROGRAMME

Venez partager avec nous cette semaine en terre alsacienne. Au programme, volerie des aigles, visite de Mulhouse, parc d'attractions Europa-Park et parc aquatique Rulantica, et bien d'autres surprises.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Lieu du séjour: Gîte de La Cour Zaepffel, 67650 Dambach La Ville, France.

Logement : en chambre de 2 à 4 lits, selon les possibilités.

Prix du séjour:

CHF 590.- par adulte.

CHF 100.- par enfant jusqu'à 16 ans.

Le prix comprend: le trajet en bus, le logement, les repas ainsi que les activités au programme.

Lors des excursions, les extras ainsi que le repas à Europa-Park sont à la charge des participants.

Enfants: sous la surveillance et la responsabilité des parents.

Animaux: ne sont pas admis.

Assurance: les participants ne sont pas assurés.

Nous nous réservons le droit d'annuler le séjour en cas de nouvelles mesures sanitaires ou si le nombre de participant est insuffisant.

RENDEZ-VOUS

Samedi 29 juin à la Croix-Bleue romande, Av. de la Gare 31, 1022 Chavannes-Renens (plan d'accès à l'arrière du flyer). L'heure de départ en bus vous sera communiquée ultérieurement. Retour le samedi 6 juillet.

DÉSISTEMENT

Entre le 15 et le 21 juin 2024 : 50% du prix du séjour à payer.

Dès le 22 juin 2024 : 100% du prix du séjour à payer.

En cas d'absence non annoncée et non justifiée, le séjour sera facturé entièrement.

CONDITIONS

S'abstenir de toute boisson alcoolisée durant le séjour ainsi que de tout produit psychotrope non autorisé par un médecin. En cas de consommation d'alcool et/ou de psychotrope, vous rentrerez immédiatement par vos propres moyens et à vos frais.

